

WORLD HEALTH ORGANIZATION
Regional Office for the Eastern Mediterranean
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE
Bureau régional de la Méditerranée orientale



مُنظَّمَةُ الصِّحَّةِ الْعَالَمِيَّةِ
المكتب الإقليمي شرق المتوسط

**COMITÉ RÉGIONAL DE LA
MÉDITERRANÉE ORIENTALE**

Cinquante-cinquième session

Point 15 de l'ordre du jour

EM/RC55/12
Septembre 2008

Original : arabe

**Désignation d'un État Membre appelé à siéger au
Conseil du Fonds mondial de lutte contre le SIDA,
la tuberculose et le paludisme**

1. Contexte

Actuellement, le Conseil et les Comités du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme comptent quatre représentants des pays de la Région.

- Membre du Conseil : S.E. Monsieur Abdallah Abdillahi Miguil (Ministre de la Santé de Djibouti)
- Membre suppléant du Conseil : Dr Ali Assad (ex-Sous-secrétaire au Ministère de la Santé de Jordanie)
- Membre du Comité de la politique et de la stratégie : Dr Abdalla Sid Ahmed (ex-Sous-secrétaire au Ministère de la Santé du Soudan)
- Membre du Comité des finances et de la vérification : Dr Mounira Garbouj (Directrice des Soins de Santé de Base, Ministère de la Santé publique, Tunisie)

Le membre du Conseil (S.E. M. Miguil) et le membre suppléant du Conseil (Dr Assad) ont terminé leur mandat de trois ans cette année. Quant au membre du Comité de la politique et de la stratégie (Dr Sid Ahmed), il a quitté le Ministère et rejoint l'ONUSIDA, et doit donc être remplacé.

2. Critères de sélection :

Le Fonds mondial est aujourd'hui de loin le principal organisme de financement de l'action de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme dans la Région. Il a également commencé à financer le renforcement des systèmes de santé. Il est donc très important que les pays de la Région contribuent efficacement au Conseil et aux Comités afin d'améliorer encore davantage les soins pour ces maladies et de renforcer les systèmes de santé. À cet égard, les trois critères de sélection suivants sont recommandés :

1. Les pays représentés dans la Région de la Méditerranée orientale du Fonds mondial et de l'OMS étant identiques (au nombre de 22), les nouveaux membres du Conseil et des Comités peuvent être sélectionnés dans l'un ou l'autre de ces pays. Toutefois, il conviendrait de sélectionner les nouveaux membres dans les pays qui ont reçu un soutien du Fonds mondial, en raison de leur lien et de leur expérience avec l'activité du Fonds mondial. Dans la Région, 14 pays ont reçu le soutien du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (voir Tableau 1).
2. Certains pays ont déjà été représentés au Conseil et aux Comités du Fonds mondial et il est important de sélectionner des représentants dans des pays qui ne l'ont pas encore été. Sur les 14 pays, sept (Djibouti, Jordanie, Maroc, Pakistan, Soudan, Tunisie et Yémen) ont déjà eu des représentants au Conseil et/ou aux Comités. Sept pays (Afghanistan, Égypte, République islamique d'Iran, Iraq, République arabe syrienne, Somalie et Territoire palestinien occupé) n'ont pas encore été représentés au Conseil et/ou aux Comités.
3. Il est également important de sélectionner les pays ayant une grande expérience avec le Fonds mondial. En effet, s'ils ont considérablement amélioré les soins du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme avec l'aide du Fonds mondial, certains pays ont eu des difficultés à mettre en place ce soutien pour diverses raisons. On peut donc s'attendre à ce que les pays ayant une grande expérience de ce soutien soient efficaces pour effectuer la coordination avec d'autres pays et formuler des opinions et des suggestions au Conseil et aux Comités. À cet égard, l'Iraq, la Palestine et la République arabe syrienne ont bénéficié jusqu'à présent d'une seule subvention. La Somalie, bien qu'elle ait une grande expérience avec le Fonds mondial, ne dispose pas d'instance de coordination nationale et de ce fait, il lui serait difficile d'être membre du Conseil ou d'un

Comité. Sur les sept pays, l'Afghanistan, l'Égypte et la République islamique d'Iran ont une grande expérience du soutien fourni par le Fonds mondial.

Tableau 1. Pays bénéficiant du soutien du Fonds mondial dans la Région et pays comptant un titulaire ou d'anciens membres du Conseil et des Comités

Pays	Conseil	Suppléant	Comités	Subventions
Afghanistan				VTM (26 millions)
Djibouti	Titulaire (12 ^e -17 ^e réunion du Conseil : décembre 2005 – avril 2008)			VTM (19 millions)
Égypte				VT (15 millions)
Iran (République islamique d')				VTM (36 millions)
Iraq				T (6 millions)
Jordanie		Titulaire (12 ^e -17 ^e réunion du Conseil : décembre 2005 – avril 2008)		VTM (7 millions)
Maroc		Ex-membre : (10 ^e -11 ^e réunion du Conseil : avril 2005– septembre 2005)	Ex-membre	VT (22 millions)
Pakistan	Ex-membre (1 ^{ère} -11 ^e réunion du Conseil : (janvier 2002 – septembre 2005)			VTM (63 millions)
Palestine				V (5 millions)
Somalie				VTM (73 millions)
Soudan			Titulaire	VTM (227 millions)
République arabe syrienne				T (5 millions)
Tunisie			Titulaire	V (10 millions)
Yémen		Ex-membre (1 ^{ère} -9 ^e réunion du Conseil : janvier 2002-novembre 2004)		VTM (41 millions)

Note : Subventions : indique le soutien du Fonds à un pays par maladie (V : VIH/sida, T : Tuberculose, P : Paludisme) et le montant total de la subvention approuvée en millions de dollars des États-Unis d'Amérique (USD).

3. Nouveaux membres proposés

À la lumière de ce qui précède, il convient de choisir le membre du Conseil, le membre suppléant du Conseil et le membre du Comité de la politique et de la stratégie parmi les pays qui répondent aux critères susmentionnés, c'est-à-dire les pays éligibles au soutien du Fonds mondial, qui n'ont jamais été représentés au Conseil ou aux Comités et qui ont une grande expérience avec le Fonds mondial. Il s'agit de l'Afghanistan, de l'Égypte et de la République islamique d'Iran.